

**Investissement éducatif et structure familiale
dans les pays en voie de développement,
estimations micro-économétriques sur données individuelles malaises**

version préliminaire

Magali LENOIR

GATE

UMR 5824 du CNRS

Université Lumière LYON 2

E-mail : lenoir@gate.cnrs.fr

L'éducation est au cœur des préoccupations dans les pays en voie de développement. De nombreuses études empiriques mettent en évidence le rôle positif de l'éducation sur la productivité du travail (Psacharopoulos 1985, Van der Gaag et Vijverberg 1987) ou sur le niveau de vie du ménage (Behrman 1990). Malgré cela, en 1998, plus de 130 millions d'enfants restent en marge du système éducatif, dont 60% de filles (UNESCO 1999).

Dans les pays en développement, la grande majorité des ménages disposent de ressources limitées (Schultz 1997). Cette contrainte budgétaire est un frein à la scolarisation des enfants. L'imperfection du marché du crédit¹ génère une situation paradoxale alors même que le rendement en de l'investissement en capital humain est très élevé², les parents n'ont pas la capacité à court terme de financer la scolarisation de leurs enfants (Ranjan 1999). Au Mali³, par exemple, 38,9% des cas de non scolarisation des enfants proviennent des difficultés économiques du ménage. Pour les ménages les plus pauvres, les enfants sont utilisés dès le plus jeune âge comme main d'œuvre afin de desserrer la contrainte budgétaire. Cette situation accentue la faible scolarisation des enfants des familles les plus démunies.

Malgré cette contrainte des investissements en éducation peuvent être réalisés par les familles les plus pauvres. Les parents et leurs enfants peuvent s'engager dans un contrat implicite reposant sur un investissement intertemporel. La scolarisation de l'enfant s'inscrit pour les parents dans une logique d'investissement impliquant un transfert intergénérationnel de revenus (Kotlikoff et Spivak 1981). En première période, les parents financent l'éducation de l'enfant, et anticipent de recevoir un transfert en seconde période, c'est à dire une fois qu'il aura achevé son parcours scolaire et son insertion professionnelle. Ce type de contrat permet de faire face à une contrainte budgétaire forte et de pallier aux dysfonctionnements du marché des capitaux et de l'assurance-vieillesse des pays en voie de développement (Lucas et Stark 1985, Stark 1995, Madson 1999)

Hoddinott (1992) illustre ce phénomène en montrant qu'au Kenya les transferts vers les enfants constituent une part importante du revenu des parents âgés, et que des niveaux d'aides élevés sont fortement corrélés avec un grand nombre d'enfants. Sur des données malaysiennes et indonésiennes, Lillard et Willis (1994) expliquent les transferts intergénérationnels et obtiennent des résultats cohérents avec l'hypothèse de couverture vieillesse⁴.

¹ Le système bancaire officiel est incapable de répondre aux besoins de financement des ménages puisqu'ils peuvent rarement fournir une garantie pour un emprunt.

² Les estimations réalisées par la Banque Mondiale en 1998 et le PNUD en 1997 font apparaître que le taux de rentabilité de l'investissement éducatif est de 30% par an dans le primaire et de 20% dans le secondaire et le supérieur.

³ 'Dynamiques familiales et éducation en milieu urbain à Bamako' auprès de 889 ménages par l'A.D.E.A

⁴ Les enfants semblent, en partie, rembourser les parents de leurs investissements en éducation.

Cependant, dans un cadre où les agents sont opportunistes, ce contrat intergénérationnel peut inciter les enfants ayant bénéficié d'un investissement en éducation, à adopter un comportement d'hold up, lié au fait que le capital humain est indivisible (Levhari et Weiss 1974). Une fois sa scolarité achevée l'enfant peut quelquefois être amené à rompre le contrat avec ses parents. Dans ce cas, il refuse de redistribuer une part de ses revenus à sa famille. L'existence de normes sociales et de menaces d'exclusion de la communauté désincitent les enfants à adopter cette stratégie ((Mahieu 1989, Pollak 1985).

Comme tout investissement, l'investissement en éducation va dépendre de son retour sur investissement. Ainsi l'effort financier réalisé pour scolariser des enfants va dépendre des bénéfices présents et futurs qu'il peut escompter de cet investissement en deuxième période (Cox 1990). En outre, ils vont avoir tendance à favoriser les enfants dont la rentabilité du capital scolaire est la plus forte. Il s'agit dans la majorité des cas des garçons qui bénéficient de meilleurs opportunités sur le marché du travail. (Rosenzweig et Schultz 1982). Ce processus de scolarisation génère un mécanisme de sélection entre les enfants d'un même ménage (Psacaropoulos et Arriagada 1989; Handa 1996). Enfin pour les ménages les plus pauvres le travail de certains enfants peut être utilisé pour financer ou pour participer au financement de l'éducation des enfants de la fratrie. Le chef de famille décide alors que certains enfants suivront le système scolaire⁵ alors que d'autres contribueront économiquement au revenu du ménage.

Les stratégies d'investissement en éducation retenues par les parents sont donc fortement influencées par les caractéristiques du ménage mais également par les caractéristiques de la fratrie. Etant donné que les gains potentiels de l'éducation d'un enfant peuvent être différents selon son sexe, le nombre de ses frères et sœurs et le rang de l'enfant dans la fratrie, une rivalité peut s'instaurer entre eux pour l'accès à l'éducation.⁶

L'objectif de cet article est d'analyser et de tester les déterminants de la décision parentale d'investissement en éducation dans les pays en voie de développement. A partir d'une enquête de la Rand Corporation effectuée en 1976 et reconduite en 1988 en Malaisie, les facteurs susceptibles d'influencer cette décision seront testés. L'article comporte trois sections. La première section est constituée du modèle théorique. La deuxième section présente la base de données de la Rand Corporation en Malaisie en 1988, puis expose les méthodes économétriques utilisées et les résultats obtenus. Une dernière section rappelle les principaux résultats obtenus.

⁶ Pour Taiwan Parish et Willis; Pour les Etats Unis Powell et Sleelman 1989, Butcher et Case 1994, Kaesner 1997, Hausezr et Hao 1996.